

La Brevère - 6^{ème} partie

Incorporé pour le Service militaire de 2 ans en octobre 1908, Pierre a rejoint à 21 ans son régiment à Lorient. Il fut mis en disponibilité de l'armée à l'issue de son service.

En 1913, Il se maria avec Marie Merleau du Bois des Touches qui vivait avec ses parents agriculteurs, propriétaires de leur Borderie. La vie semblait sourire à nos jeunes mariés.

C'était sans compter le conflit qui se préparait avec l'Allemagne. Pierre, mon grand-père, fut rappelé à l'activité le 1^{er} août 1914 et fut envoyé sur le front du 6 août jusqu'au 7 septembre 1914 où il fut blessé. Soigné et renvoyé sur le front, il fut de nouveau blessé le 9 octobre 1915.

Réformé temporairement pour plaie perforante du poumon droit occasionnant des crises violentes d'asthme (...toute sa vie), il en gardera des séquelles.

De bonnes nouvelles l'attendaient dans les années d'après-guerre : les naissances de 2 garçons Pierre en 1920, Jean mon père en 1921 et celle de Marie-Josèphe en 1925.

Sur le plan professionnel, de plus en plus l'entraide était de mise et constatant l'évolution du machinisme agricole, les agriculteurs de la Remaudière créèrent le 9 juillet 1922 une Société Coopérative Agricole. Il s'agissait de façon économique d'accéder aux matériels de battage qui apparaissaient ces dernières années : une locomobile (appelée communément la chaudière), une batteuse et le monte-paille, assurant ainsi beaucoup moins de pénibilité au travail, adieu le fléau et le rouleau à dépiquer.



6 Mai 1913 devant leur maison à la Brevère

1924 marqua le décès de mon bisaïeul Pierre Marie PETITEAU à l'âge de 69 ans. Il s'ensuivit l'héritage à part égale de ses 2 enfants, Pierre resté à la ferme et Marie mariée à Jean-Baptiste Gouleau de la Pierre Blanche à Landemont. Le partage porta sur l'ensemble des superficies bâties de la borderie de la Brevère à l'exception d'une petite dépendance cadastrée 330 appartenant à Joseph Cussonneau père d'Eugène 2, à laquelle il fallait ajouter la dépendance du Village des Mays, ainsi qu'une partie des terres environ 7ha 80, le reste 2 ha 40 étant partagé entre du fermage et de la « vigne à complant ». Le partage fut prononcé à l'avantage de mon grand-père qui conserva tous les bâtiments et la moitié des terres, moyennant le versement d'une soulte compensatrice à sa sœur. Par ailleurs, comme elle se trouvait trop éloignée pour exploiter ses terres, elle les laissa en fermage à son frère.

En 1928, l'électricité arriva à La Remaudière par la route de la Chapelle-Basse-Mer. Mon grand-père saisit l'occasion pour la faire installer dans les principaux logements de la ferme. Pour la Grande Maison, un point lumineux fut installé pour chacune des trois pièces principales dont deux « montée-descente », un allume feu électrique à côté de la cheminée et une prise de courant dans le grenier pour y brancher une baladeuse ou autre chose (on ne sait jamais avec le progrès...). Pour la petite maison, un point lumineux seulement fut installé, l'arrière cuisine appelée le débarras n'en avait pas besoin. Pour l'étable et la grange, après avoir fait un trou dans le mur de refend, on installa simplement un point lumineux pour les deux dépendances.

Dans mon enfance, mon père me contait cette arrivée électrique qui ne manquait pas d'intérêt pour les amis, les voisins qui venaient faire les curieux et les grands parents veillaient à ce que leurs deux garçons allumaient les lampes à tour de rôle. Par contre, ma grand-mère avait du mal à utiliser l'allume feu, elle ne s'habitua pas aux décharges électriques que procurait l'appareil, elle préférait ses allumettes.

En 1932, mon Grand-Père reçut une médaille de reconnaissance, pour **la production laitière** d'une de ses vaches, **qualifiée d'exceptionnelle**, par les Sénateurs de Loire Inférieure, remis le 17 janvier à l'occasion de la remise de la légion d'honneur à notre Maire Jean Sécher par les Sénateurs Ligné et François ST Maur également Maire de la Boissière.

En 1946, les deux fils se marièrent. Pierre l'aîné avec Anne -Marie Merleau, ils prirent la ferme de ses beaux-parents à la Renouère, Jean mon père avec Madeleine Garçon qui prirent celle de la Brevère. Les bâtiments de la Borderie évoluèrent. L'étable fut agrandie, le sol bétonné, les « pâlites » en bois remplacés par du béton armé, les deux hangars agrandis, et deux poulaillers furent créés avec des clapiers à lapins. Un nouveau pressoir hydraulique remplaça le pressoir long fût, deux maies et une cuve furent réalisées en béton armé. Les pierres relatives à la réalisation provenaient des carrières du Grand-coteau et du Pont-aux-Annes, la chaux éteinte du trou à chaux du Grand-Vivier.

J.P. descendant de Bordier